

Citadelle - Raccordement à l'égout du Front de Secours et du parc zoologique

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : C'est en 1986 que les premiers travaux de raccordement des réseaux de la Citadelle ont débuté. Il s'agissait de l'amenée d'une tête de réseau d'assainissement au niveau du Front Saint-Etienne et de l'alimentation générale en gaz des bâtiments à partir de Trois Châtel.

En 1987-1988, ces travaux se sont poursuivis ; le réseau d'assainissement a été prolongé jusqu'au bâtiment des Cadets permettant ainsi dans un premier temps l'aménagement de sanitaires publics au Front Royal et pour le personnel du Musée du Folklore Comtois. De plus, en parallèle et en coordination, la distribution en eau a été refaite totalement (installation d'un surpresseur général dans le bâtiment des Cadets) ainsi que les tracés EDF, PTT, Électricité Ville, etc.

Il reste donc maintenant la construction des réseaux pour la partie arrière de la Citadelle (Front de Secours et zoo) dans le but d'assainir ce secteur, mais aussi de permettre l'aménagement des bâtiments dans ce site très visité (projet de planétarium, etc.).

Le principe d'assainissement retenu est la construction d'un réseau gravitaire (du bâtiment des Cadets jusqu'aux portes de la Citadelle, côté Trois Châtel) et la construction d'une station de refoulement des eaux usées sur la ville (côté Saint-Jean) en empruntant les réseaux déjà exécutés.

Parallèlement, le maillage du réseau d'alimentation de la Citadelle sera réalisé à partir de l'antenne en attente côté Trois Châtel et la distribution intérieure sera totalement refaite.

Ces travaux seront à réaliser suivant les 3 tranches fonctionnelles suivantes :

1^{ère} tranche

Réalisation de l'axe principal (assainissement, alimentation et distribution en eau) depuis les réseaux en attente devant le bâtiment des Cadets jusqu'à l'extérieur de la Citadelle côté Trois Châtel.

Ces travaux permettront d'assurer le maillage d'un réseau principal d'eau et la mise en place d'un réseau d'eau surpressée.

Estimation : 600 000 F

2^{ème} tranche

Construction du poste de refoulement à l'extérieur de la Citadelle.

Ces travaux permettront alors de renvoyer toutes les eaux usées à la station de Port Douvot.

Estimation : 200 000 F

N.B. : Ces deux premières tranches devront impérativement être réalisées avant l'aménagement du Front de Secours.

3^{ème} tranche

Construction des réseaux secondaires permettant le raccordement des parties latérales du zoo et de l'aquarium aux réseaux précédents (assainissement, eau surpressée).

Estimation : 500 000 F

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'opération présentée et sa réalisation en tranches fonctionnelles sur l'exercice 1990 et les exercices suivants,

- autoriser M. le Député-Maire à signer le marché ainsi que les ordres de service ou avenant permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget,

- solliciter les participations financières de l'État, de la Région et du Département,

- inscrire les subventions dès réception des arrêtés attributifs, en dépenses au chapitre 903.61/232.89056 service 33000, et en recettes au chapitre 903.61/1051.1052.1053/89056 service 33000,

- s'engager à financer la part de la Ville sur les crédits inscrits au chapitre 903.61/232/89056 service 33000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.